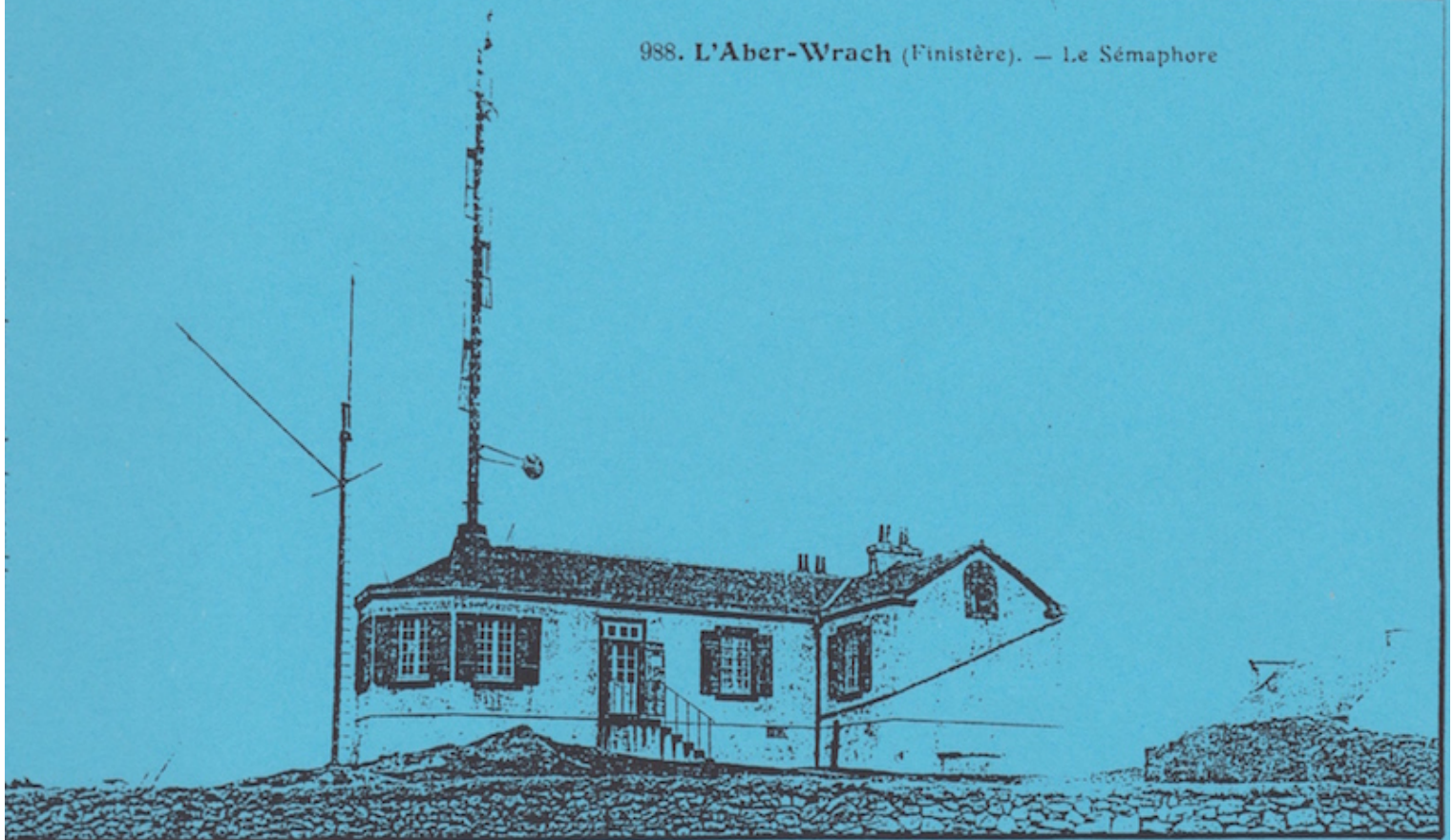


# Les cahiers de Landeda

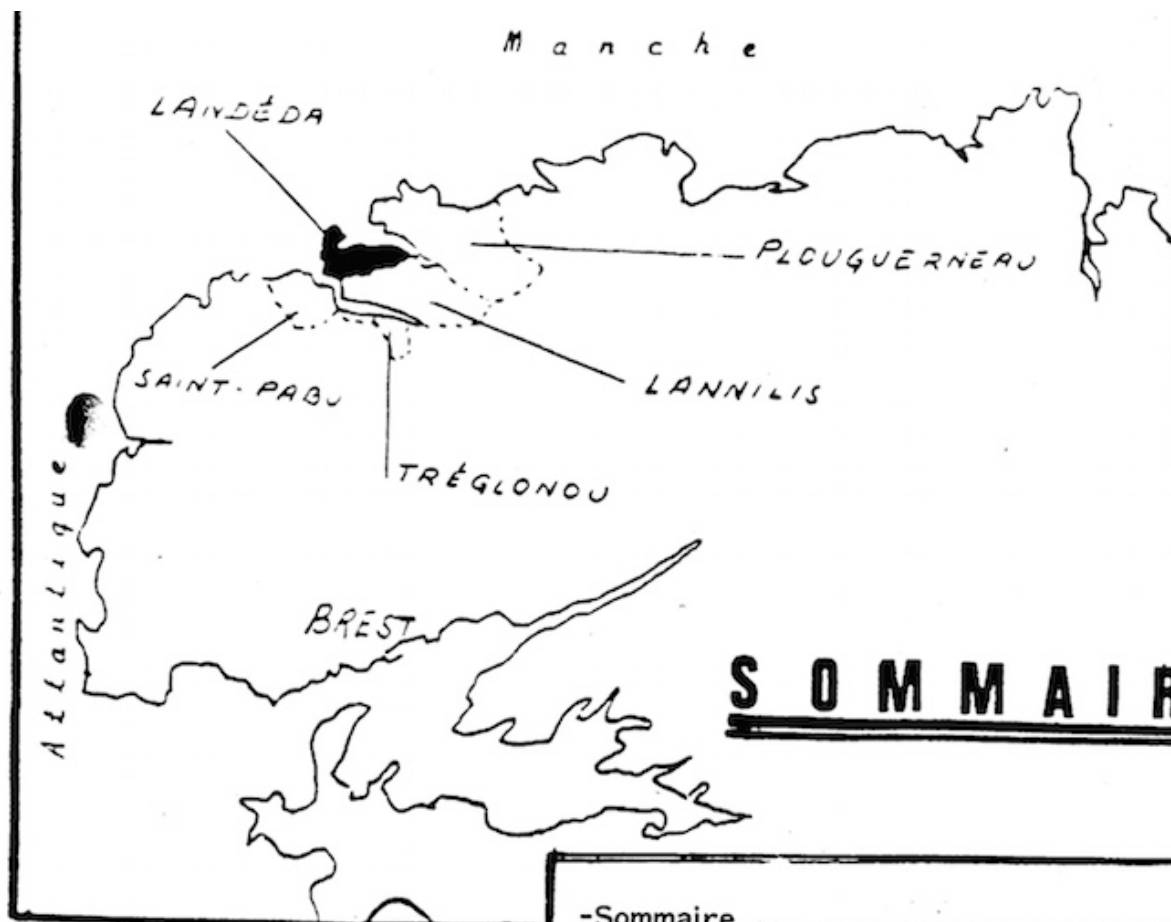
988. L'Aber-Wrach (Finistère). — Le Sémaphore



C'ETAIT AVANT-HIER

AMICALE CULTURELLE  
DE LANDEDA

JUIN 1991  
N° 30  
15 francs



## S O M M A I R E

les cahiers  
de  
landéda

-Sommaire .....	p 1
-Landéda sous la Monarchie de Juillet.....	p 3
-Un acte de dévouement.....	p 7
-Conseil de fabrique de Landéda.....	p 8
-Les reconnaîtrez-vous ? .....	p 11
-Souvenir de pardon .....	p 11
-48 ans après.....	p 14
-Evasions par Guénioc.....	p 15
-Qui êtes-vous ? D'où venez-vous?... ..	p 17
-Nous sommes tous cousins.....	p 18
-Activités de l'Amicale.....	p 19
-Croas -ar-Persoun.....	p 20
-Publicité.....	p 2
	+ couverture

\*\*\*



**No 30**

LES PROFESSIONS : L'HABILLEMENT

LES FILANDIERES



Appelées aussi "fileuses", la plupart des paysannes ajoutent à leurs activités celle du filage qui constitue un complément du revenu familial.

Elles filent le chanvre ou le lin, tordant les brins pour en former des fils et utilisant pour cela la quenouille, le fuseau, le rouet.

La filasse tirée de l'écorce du lin ou du chanvre est mise sur la quenouille, simple tige de bois. Le fuseau, petit instrument de bois tourné, allongé, sert à tordre et à enrouler le fil de la quenouille. Le rouet marque évidemment un progrès puisque c'est une machine constituée d'une roue mue par une pédale.

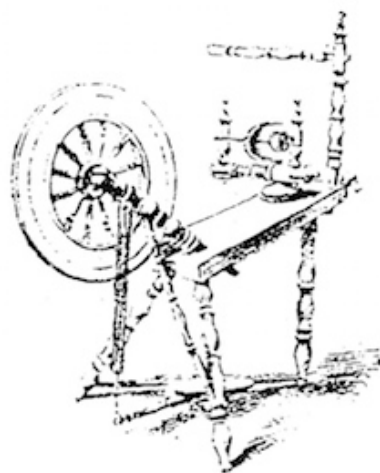


Filandière

Qui sont-elles ces filandières de Landéda?

On relève plusieurs noms:

Marie Jeanne Lestideau (décédée à l'hospice en 1832), Marie Catherine Quéré (Croas Anès, décédée en 1834), Marie Jeanne Calvez (bourg, 1834), Marie Jeanne Jestin (Vourch, 1834), Marie Anne Jaouen (Kersalou, décédée en 1838), Marie Françoise Balcon (Petit Kervigorn, décédée en 1848), Françoise Bellou (Le Bec, décédée en 1850), Marie Paugam (Kermenguy, 1851).



Deux filles de douaniers sont filandières: Marie Yvonne Le Flem qui épouse un douanier en 1834 et sa soeur Marie Thérèse qui épouse en 1837 Jacques Marie Duros, lieutenant de pêche à la baleine.



## LES TISSERANDS.

On en trouve plusieurs en ce début du 19ème siècle dans la commune. Ils travaillent sur une chaîne tendue horizontalement, se servant d'un peigne pour serrer le tissu et utilisant une navette qui sert à faire aller et venir le fil de trame entre les fils de la chaîne.

Ce sont eux qui font, pour les habitants une étoffe, espèce de drap, souvent grossière nommée "berlingue".

Certains tisserands n'emploient que de l'étoffe de lin ou de chanvre, mêlée avec un peu de laine commune ou de rebut. D'autres composent le fil de la trame avec du chanvre de bonne qualité mêlé avec plus ou moins de laine.

On relève les noms d'Etienne Bastard au bourg, Samuel Calvarin (Kerhuelguen, 1832), René Marie Guénoden (bourg), François Le Duff (Poulmanou), Charles Marie Oguer, également cultivateur (Kersalou) tisserand comme son père qui décèdera le 26 Novembre 1850, Martin Oguer (Kergongant), Sébastien Marie Duros (Bel Air, décédé en 1837). Son métier à toile sera détruit lors de l'incendie qui anéantira le 30 Septembre 1837 la maison où s'était retirée sa veuve. François Duros (bourg) décèdera le 13 Juillet 1843.

A Leuriou, Hervé Pelé perdra sa fille Anne âgée de 16 ans le 8 Octobre 1838 et sa femme Marie Jeanne Laridon, 43 ans, le 30 Octobre suivant. Toutes les deux exerçaient la profession de tisserands.

## LE MARCHAND DE DRAP

Au bourg, Jean Marie Pélagie Guillermou fait commerce dans sa nouvelle boutique aménagée dans la maison qu'il a fait construire en 1842. Il en a fait doubler les murs d'une paroi de bois afin de protéger de l'humidité les tissus qu'il propose à ses clients.

...

## LES TAILLEURS

Bien que le vêtement soit simple pour les hommes comme pour les femmes, il faut tout de même faire appel au tailleur qui travaille le plus souvent chez ses clients pour satisfaire fonctionnaires, bourgeois, retraités, commerçants...

Lui non plus, comme le meunier, n'a pas bonne réputation. On le disait médisant, menteur, voleur et gourmand. Il était l'homme aux mains blanches, travaillant à l'abri!. Il faut l'imaginer, assis, les jambes croisées, mâchonnant son fil, sans patron ni mesures.

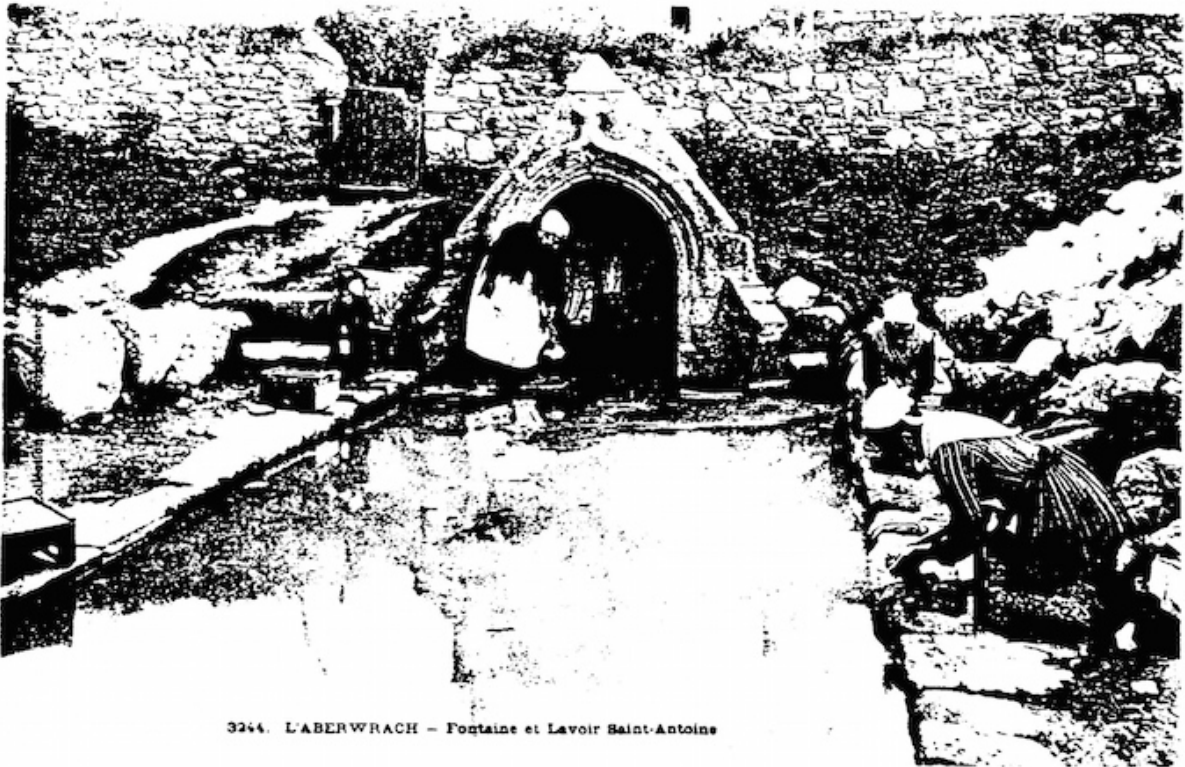
Il était la gazette du pays, aussi, était-il méprisé des hommes mais toujours bien accueilli par les femmes. C'est encore Brékilien qui nous fait ce portrait, mais il n'avait pas entendu parler des tailleurs de Landéda probablement irréprouvés, eux !.

La famille Prigent fournit les tailleurs : Yves et René (1837), François Marie (1841).

A ces professions, il faut en rattacher d'autres.

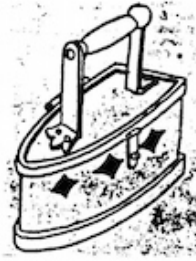
## LES BLANCHISSEUSES

Si, dans la plupart des familles, c'est la mère, la fille, voire la ménagère (domestique) qui est chargée de la lessive, il y a place pour d'autres personnes qui vont proposer leurs services de maison en maison. C'est le cas de Françoise Créach (1838) et Marie Claudine Donars (1841).



## LES LINGERES

Elles sont nombreuses. C'est que le linge demande des soins particuliers. Il faut l'entretenir, réparer, raccommoder, toutes opérations nécessitant le recours à des spécialistes. On relève plus de 30 noms entre 1830 et 1848 de lingères installées au bourg ou dans les hameaux: Vourch, Poulmanou, Quistillic....



## LES REPASSEUSES

Louise Marie Le Caill (1835), Jeanne Silvestre (1844) utilisent des "fers" fabriqués par les potiers de Lanveur à partir de l'argile mais aussi des fers métalliques en usage déjà à l'époque. Les braises introduites à l'intérieur fournissent la chaleur nécessaire.

## LES EMPESEUSES

Leur travail consiste à apprêter le linge avec de l'empois, espèce de gomme fournie par l'amidon préparé à partir de la farine. Certaines pièces du vêtement, les coiffes en particulier, demandent une attention spéciale. C'est le travail d'Euphrasine Louise Clémentine Le Caill (1835) épouse d'un sous-lieutenant des douanes et de Marie Joséphe Guiziou, épouse de Jean Marie Calvarin, cabaretier, et décédée en 1844.



## LES TRICOTEUSES

Elles font métier de monter avec leurs longues aiguilles des ouvrages de fils ou de laine: tricot, bas, camisoles, jupons... Peut-être quelques-unes font-elles de la dentelle destinée à orner certaines pièces du vêtement. Deux soeurs se livrent à cette activité: Marie Perrine et Louise Lancelot, filles du "sieur" Lancelot, receveur des douanes retraité (mariages en 1837 et 1844).

## LES CORDONNIERS

Alors que la majeure partie de la population marche en sabots et que bien souvent on aille "pieds nus", l'existence de cordonniers peut surprendre, mais les "citadins" ont recours à leurs services.

...



Font-ils les chaussures ou se contentent-ils de les vendre ? Une certitude; il faut les réparer.

Il est probable aussi, comme cela se faisait au lendemain de la dernière guerre, que, s'ils ne faisaient pas les sabots, ils en vendaient.

Entre 1830 et 1848, la profession est exercée par :

Guillaume Prigent (bourg, décédé en 1837),  
Christophe Illiou,  
Jean Marie Martin (Kérisquin, décédé en 1841) et son frère Paul Marie,  
Laurent Kéraudel, décédé en 1845 et qui est cabaretier comme son fils Jean Marie, Jean Marie Jauouen, également cabaretier, Jean Marie Morgant (Kermenguy) décédé en 1841, Joseph Donars (bourg) décédé en 1846

\*\*\*\*\*

J. MICHEL

### Un acte de dévouement

Dans une lettre adressée le 8 Janvier 1884 à monsieur le sous-préfet, M. Glazot, maire, rapporte le fait suivant :

Dimanche 6 janvier, un incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée d'une maison du bourg. Le feu a été mis par deux enfants de 3 et 4 ans, qui, restés seuls, jouaient avec des allumettes.

Attiré par les cris d'une femme habitant à l'étage supérieur, un voisin nommé Chapalain Michel, 2ème maître de manoeuvre actuellement en disponibilité à Landéda, se précipita dans la pièce envahie par les flammes et fut assez heureux pour arracher les enfants à une mort certaine. En opérant ce sauvetage, Chapalain a été fortement brûlé aux deux mains. Monsieur le Docteur Morvan constata une incapacité de travail de dix jours. Bien que blessé, il se mit à éteindre le feu et fut admirablement secondé par un premier maître de timonerie en permission à Landéda, Tréguer Henri qui s'est souvent signalé dans des sauvetages maritimes. Avec le concours des habitants qui sortaient de la messe, ils ont pu se rendre maître du feu. La population de la commune serait heureuse de voir récompenser ces deux hommes dévoués et je suis son interprète en vous priant de vouloir bien demander pour le sieur Chapalain une médaille de sauvetage et pour le sieur Tréguer une mention honorable.

\*\*\*\*\*

# CONSEIL DE FABRIQUE DE LANDEDA

Le nouveau Recteur, Jean MOALIC, nous a permis de lire les comptes-rendus des séances du Conseil de Fabrique de LANDEDA de 1873 à 1975.

Les membres du Conseil de Fabrique chargés d'administrer les biens de la paroisse étaient appelés "MARGUILLIER". Le Conseil était composé du Recteur (membre de droit du Conseil et du Bureau), du Maire (membre de droit du Conseil) et de 5 membres.

Ce gros registre montre l'évolution du Conseil de Fabrique vers le Conseil Paroissial actuel. Il serait intéressant de situer l'Instauration des Conseils de Fabrique, ensuite les remaniements de la Révolution de 1789, le Concordat entre BONAPARTE et PIE VII conclu le 16 Juillet 1801 qui règle le rapport entre l'Eglise et l'Etat jusqu'à la Loi du 9.12.1905.

Mais ce n'est pas les propos de nos recherches.

## I. MEMBRES DU CONSEIL

En 1873, nous commençons avec le Recteur COHANEK jusqu'en 1888. Ensuite, le Recteur GUYADER jusqu'en 1897 et ROLLAND qui termine en 1928. Déjà en 1888, le Recteur GUYADER faisait office de Président et de Secrétaire et à partir de 1928, les comptes-rendus devenaient plus succincts. Le décret du 30 Décembre 1809 - article 9 et 11 - mentionnait l'élection annuelle du Président et du Secrétaire et d'un membre de bureau.

Les 16 premières années avec le Recteur COHANCE témoignent d'une belle organisation et pourtant ces paroissiens disent "celui-là n'est pas fait pour la campagne, on nous a envoyé un bourgeois".

Un an après son arrivée, la variole éclate, le fléau entretenu par une misère noire. Il y eut 97 décès du 24 Août 1969 aux derniers jours de Décembre. L'Abbé COHANEK intervient auprès de l'Amiral de BREST. Le Docteur VAUVRAY, médecin de la Marine arriva rapidement pour soigner la population.

Ensuite, nous trouvons les Maires de la Commune. M. SILVESTRE de 1873 à 1876, M. KERAUDY jusqu'en 1879, M. GLAIZOT jusqu'en 1899. Ensuite, nous ne trouvons plus de Maire dans le Conseil ? Les membres du Conseil sont réélus systématiquement et certains ont une fidélité exemplaire comme par exemple LARSONNEUR Gongat décédé en 1898 après 25 ans de présence au Conseil de Fabrique, KERSEBET Jean (30 ans au Conseil), SILVESTRE Guillaume (18 ans), BIHANNIC Jean (15 ans), remplacé par BIHANNIC Joseph, KERBOUL Yves (12 ans), GUIZIOU François, ACH Jean, RAGUENNES Jean François et Joseph, KERAUDY Salomon, PONTAVEN Yves, DE POULPIQUET Jean.

## II. DETAILS DES COMPTES RENDUS

Le Trésorier du Conseil de Fabrique établissait son bilan annuel avec un budget prévisionnel (produits présumés) et le réel dépensé (produits effectués). Nous trouvons les produits de la location des chaises et des quêtes. Dans les objets de consommation, nous notons le Pain d'Autel, le Vin de Messe, les Saintes Huiles, Cire et Chandelles, Huiles pour la Lampe, Encens, Bois et Charbon, Pain Bénit.



Les comptes-rendus se terminaient invariablement par "Vu et arrêté le présent budget pour être soumis à l'examen du Conseil de Fabrique - Nous soussignés, Membres du Conseil de la Fabrique avons examiné et acceptons le présent budget pour (année) présenté par les Membres du Bureau des Marguilliers - Suivi des signatures".

Parfois, les membres délibéraient pour une cession de terrain. Le 20 Janvier 1885, une cession de la parcelle N° 199 - Section E dans Méchou Kerennoc, pour l'ouverture du chemin de petite communication N° 6 de Kerdréas à Toul Tréas. Le 15 Août 1886, une cession pour l'ouverture du chemin de petite communication N° 3 du Bourg au Passage de l'Aberbenoît. Des gages étaient distribués aussi aux Officiers et serviteurs de l'église (Sacristain - chantre - organiste - sonneur - bedeau)

Le Conseil de Fabrique établissait aussi le procès verbal d'installation pour tous les nouveaux recteurs ou vicaires. Le 7 Juin 1888, par ex., nous trouvons l'installation de l'Abbé GUYADER (recteur de la Roche Maurice). Le 9 Mars 1889, celle de Monsieur LABBE comme vicaire. Le 1er Juillet 1893, Monsieur OLLIVIER Yves comme vicaire. Le 30 Juin 1894, l'installation du recteur l'Abbé ROLLAND. Le 15 Août 1894, l'Abbé MORVAN comme vicaire. Le 3 Février 1899, Monsieur l'Abbé François LE ROUX au vicariat. Le 15 Novembre 1902, Christophe LE TRAON. Le 22 Décembre 1903, Jacques CAPITAIN. Le 8 Novembre 1908, le vicaire PIEDOYE. Le 2 Octobre 1928, nomination du recteur de Landéda, l'Abbé BERROU. Le 24 Novembre 1932, l'Abbé RENAOT. Le 8 Septembre 1932, le Vicaire Abbé CALVEZ. Le 5 Juillet 1939, le recteur François SALLIOU. Mobilisation le 7 Septembre 1939 du vicaire Louis CALVEZ jusqu'au 8 Septembre 1940. Le 28 Décembre 1940, nomination du vicaire François Louis BERNARD en remplacement de CALVEZ. Le 9 Septembre 1948, François FALC'HUN nommé recteur. Le 30 Octobre 1948, Monsieur l'Abbé Eugène COSQUER comme vicaire. Le 7 Septembre 1951, Monsieur Marcel AOT, vicaire. Le 15 Mars 1954, l'Abbé François UGUEN. Le 22 Septembre 1958, Martin QUEZENGAR, vicaire. Le 20 Juillet 1963, l'Abbé GUIVARCH, vicaire. Le 29 Juillet 1965, l'Abbé DAOUBEN comme vicaire. Le 26 Juillet 1971, l'Abbé Joseph THERENE, recteur et pour terminer, nous trouvons l'installation de l'Aumonier l'Abbé Louis SIMIER à la maison de retraite.

Les temps forts des Missions étaient inscrits sur le registre. Les Missions de 1898, 1913, 1935 - Jubilé 1929 - Mission 1933 - 1945. Le 15 Octobre 1898, bénédiction du nouveau cimetière et de la Croix de Mission. Le 13 Octobre 1906, le Conseil de Fabrique présente une délibération "Nous, Membres du Conseil de Fabrique de la paroisse de Landéda, fidèles à suivre les directions du Souverain Pontife et voulant rester en communion avec notre Evêque, déclarons que nous ne remettons les Biens de la Fabrique qu'à l'évêque de Quimper ou à son délégué, et protestons à l'avance contre toute dévolution qui serait faite de ces biens à n'importe quelle association malgré nous et en violation des des Lois de l'Eglise".

Nous retrouvons sur le compte-rendu, la composition du Conseil Paroissial en 1963 (François ABILY - Laurent GOUEZ - François GUILLERMOU - Michel CAROFF - Jean PRONOST - Jean LE ROUX - Jean APRIOU - Jean Louis TREGUER).

R. LE VERGE

Décembre 90

# Bureau des Marguilliers - Conseil de Fabrique de Landéda

	1873	1874	75	76	77	78	79	1880	81	82	83	84	85	86	87	88	89	1890	91	92	93	94	95	96	97	98	99	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910				
Cohanec - Recteur	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Silvestre - Maire	X	X	X	X																																						
Guiziou François	X	X	X	X	X																																					
Ach Dean	X	X	X	X	X																																					
Larsonneur Gongat	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Raguenez Dean François	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Raguenez Joseph	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Keraudy Salomon	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Keraudy - Maire					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Kersebet Dean																																										
Silvestre Guillaume																																										
Silvestre Joseph																																										
Poullven Yves																																										
Glaizot Maire																																										
Bihannic Dean																																										
Bihannic Joseph																																										
Kerboul Yves																																										
Guyader (Recteur) - 7 Juin 88																																										
Rolland Recteur - 30 Juin 87																																										
De Poulpigner Dean																																										

→ 1925.

10

## LES RECONNAÎTREZ-VOUS ?



de gauche à droite : Gongat le Verge - Marie Coum  
Ambroise Roulic - Marie-Anne Trequer - Marguerite le Verge  
Jean Roulic - Jeanne Coum - Antoine le Verge.

### SOUVENIR DE PARDON

Voici une photo vieille d'au moins soixante ans, à tel point que tous les survivants et ces sympathiques prétendants au baptême de l'air sont maintenant de vénérables et combien respectables tadou ou mamou coz.

Elle est certainement l'oeuvre d'un de ces photographes ambulants qui allaient de foire en foire, de pardon en pardon, rechercher une clientèle désireuse, comme on disait alors de "faire tirer son portrait".

Ils disposaient de différents décors : avions comme ici, embarcations à rames, un salon (sic) mais aussi un espèce de prie Dieu, sur le dossier duquel les matelots nouvellement promus venaient étaler

.../...

complaisamment devant l'objectif leurs galons rouges fraîchement cousus de quartiers maîtres, cependant que des sous-officiers déjà chevronnés exhibaient leurs galons d'or témoins de leur grade dans la hiérarchie militaire.

J'ai retrouvé, dans mes veilles photos, la grotesque caricature d'un marin en bordée brandissant l'inévitable bouteille de gros rouge. Il suffisait de passer derrière le décor et d'encastrier sa figure dans l'orifice prévu à cet effet, afin de réaliser, pour la postérité, une magnifique image du poivrot intégral.

Pourtant, il ne s'agit pas ici d'un souvenir de pardon de Landéda ou de Lannilis car cette photographie a été prise à Brest.

Les festivités du pardon de Lannilis drainaient tous les ans, le premier dimanche de septembre, vers notre chef lieu de canton toute la jeunesse des paroisses environnantes. Elle y retrouvait, dans la plus joyeuse et la plus bruyante des ambiances, les courses de bicyclettes, les jeux organisés par un comité dynamique et surtout les attractions foraines, chaque année, fidèles au rendez-vous; le carroussel breton de M. Coutaret, les nacelles aériennes de M. Caplot (plus prosaïquement appelées Casse-g...) des loteries, des tirs et autres jeux d'adresse sans oublier l'ondulante "Chenille" dont une bâche venait par instant recouvrir toute la clientèle, petit intermède qui déclenchait la vertueuse indignation de personnes bien pensantes.



Les marchands de jouets, de bijoux fantaisie, de fruits, de friandises réalisaient de bonnes affaires et singulièrement, ceux qui offraient de ces petits gâteaux ronds adornés de bonbons multicolores, qu'on appelait des "patiented" (1)

(1) orthographe non garantie.

.../...

qu'il était d'usage d'apporter, au retour, à tous les gens empêchés d'assister au pardon.

Les commerçants locaux et particulièrement les cabaretiers souriaient d'aise, d'autant plus que la fête continuait encore le lendemain lundi.

Un "grand " bal à l'Hotel des Voyageurs de Claude Roué mettait un point final à cette journée de liesse.

Au petit matin, de joyeux groupes regagnaient en chantant, souvent à pied, leurs paroisses respectives si bien que dans le calme de la nuit d'été, on pouvait entendre longtemps encore, vanter les mérites des "Gars de la marine", évoquer les déboires conjugaux du chef de gare, l'affabilité des filles de Landéda, de Bourg Blanc, de Tréglonou ou de Plouguerneau, hurler l'invitation tonitruante à "Monter la d'sous" pour voir Montmartre ou rappeler l'aventure galante de "Jeanneton qui prit sa faucille pour aller couper du jonc".

Surnageant là-dessus et absolument inattendus, des cantiques bretons, séquelles de lointaines retraites de première communion ou quelque entraînante marche militaire, souvenir du temps passé, comme on disait alors "sous les drapeaux".

C'est à croire que toute cette jeunesse tenait à effacer l'image de Léonard triste et peu sociable et qu'ils faisaient leur ce distique qu'avaient gravé sur leur cadran solaire nos vieux amis, les moines du Couvent des Anges.

"Hora fugit, nos poemteat si transit inanis"  
"Nam quae est priderita hora redire nequit".

L'heure passée, repentons-nous si nous ne la mettons pas à profit, car une fois passée, elle ne revient plus".

G. MENUT



# 48 ans après... Remember: « Souvenons-nous »

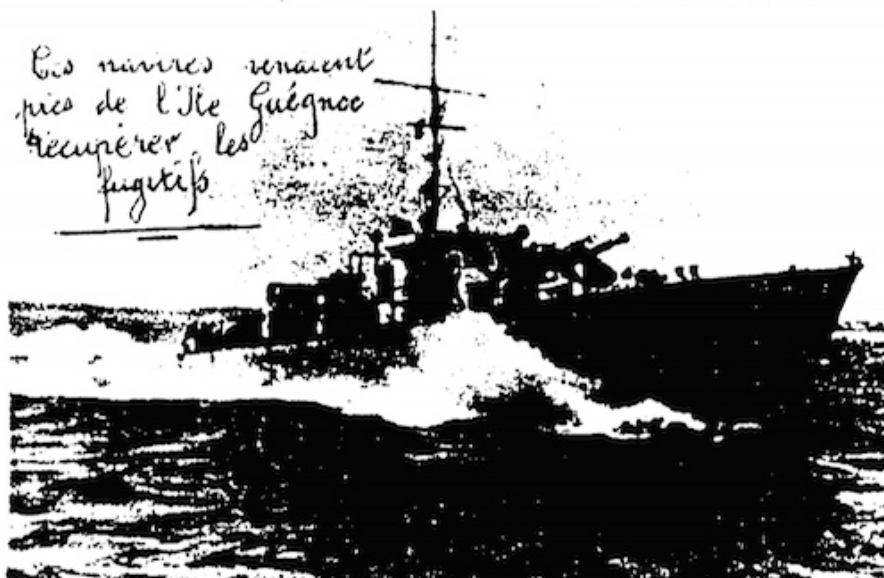
10 Mai 1991

Ils sont revenus sur les lieux de leurs exploits, ces marins anglais et canadiens qui venaient nuitamment embarquer aviateurs alliés et résistants pour les conduire en Angleterre.

Landéda fut un des hauts lieux d'évasion...

Monsieur Hervé Monjaret les accompagnait. Lui qui fut radio de Jean Moulin, pur héros de la Résistance, déclara "que pour ces marins de la MGB 318 qui ont connu la violence des tempêtes bretonnes et la dureté des rochers de l'Aber-Wrac'h, il est agréable d'être ici, venus en amis et reçus en amis."

Emouvant pèlerinage effectué de jour cette fois que termina un vin d'honneur offert par les anciens des Réseaux qui participèrent au succès des opérations d'évasion.



LA M.G.B. 503. CLASSE S.

## EVASIONS PAR GUENIOC

Fin 1943, j'avais 10 ans. Un seul souvenir... mon Oncle François COUM m'avait montré des caisses de munitions et fusils cachés sous la paille dans une grange de ferme. 48 ans après, nous reparlons de l'évasion des aviateurs anglais. Une corvette anglaise venait les chercher sur Guenioc. Cela paraît un simple fait divers et pourtant quelle formidable organisation pour arriver à ce résultat.

Il fallait un réseau organisé et des hommes déterminés. J'ignore tout des réseaux Jade Fitzroy et Jade Amicol. Je ne citerai aucun nom de ces hommes de Brest-Landerneau-Lannilis-Landéda-Tréglonou et autres. Tous ont fait leur devoir, Il ne faut pas juger les actes mais les faits. Une nombreuse littérature est sortie à ce sujet. Les témoignages concordent mais les interprétations sont différentes selon les expériences vécues. J'ai dessiné le trajet des 4 embarquements successifs en fonction des éléments recueillis.

- 1°/ Le 3 Novembre 1943 : la corvette anglaise MGB 318 arrive sur l'Îlot Rosservor à côté de l'Île du Bec en face de Lampaul. Pendant ce temps, 15 aviateurs + 4 civils attendent l'embarquement sur Guenioc ? Les Anglais ont la réputation d'être de bons navigateurs. Il s'agit sûrement d'un lieu d'atterrissage mal défini par le réseau ou un mauvais moyen de contact radio, car le 23 Novembre, la vedette est retournée sur Rosservor pour débarquer un responsable du réseau.
- 2°/ Le 1er Décembre 1943 : 19 personnes attendent sur Tariaec. La corvette est au rendez-vous. Par malchance, 2 chaloupes chavirent et une seule parvient à la corvette avec 7 personnes. Et les 12 autres retournent trempés et déçus.
- 3°/ Le 23 Décembre 1943 : Grosse tempête au large de Guenioc. La corvette ne peut descendre les chaloupes et les 14 aviateurs + 5 marins + 4 civils retournent chez l'habitant et une autre partie au Château de Kerouartz.
- 4°/ Le 25 Décembre 1943 : "Jean Maurice sauve le prestige de la gendarmerie en faisant évader 32 personnes".

CONCLUSION : Les 4 embarquements ont permis de faire évader 39 personnes. Il fallait du courage aux marins anglais de la corvette pour naviguer en pleine nuit autour de Guenioc. Il fallait du courage aux passeurs pour guider les évadés de Toul an Dour à Tariaec car les Allemands surveillaient la côte. Il fallait du courage à ceux qui hébergaient les Anglais au risque d'être fusillés.

HOMMAGE A CES COMBATTANTS DE L'OMBRE.

René LE VERGE  
Février 1991





## QUI ETES-VOUS ? D'OÙ VENEZ-VOUS ?

"Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines".

Proverbe chinois.

Qui était votre arrière-grand-mère ? On vous a parlé d'elle ? Vous aimeriez la connaître mieux, savoir qui étaient ses parents... D'aïeul en ancêtre, fouillez le passé pour retrouver vos vraies racines et retracez ainsi une histoire passionnante : la vôtre. Prenez le livret de famille de vos parents. Vous y trouverez les noms de famille, les prénoms, les dates de naissance, les professions, etc... de votre père et de votre mère. Y sont inscrits également les noms de famille et prénoms de vos grands-parents paternels et maternels. Vous serez déjà à la 3ème génération, la 1ère étant la vôtre et la 2ème celle de vos parents.

A titre indicatif, Jeanne COMMEAU nous a fait parvenir le résultat de ses recherches qu'elle intitule : "Nous sommes tous cousins". Dans un rectangle, figurent les noms des époux, le lieu et la date du mariage signalés par une croix.

Dans un prochain "Cahier de Landéda", vous trouverez des conseils pratiques, des titres d'ouvrages qui vous permettront de commencer vos recherches avec méthode et vous donneront, comme nous l'avons, la passion de la généalogie.

S. Michel

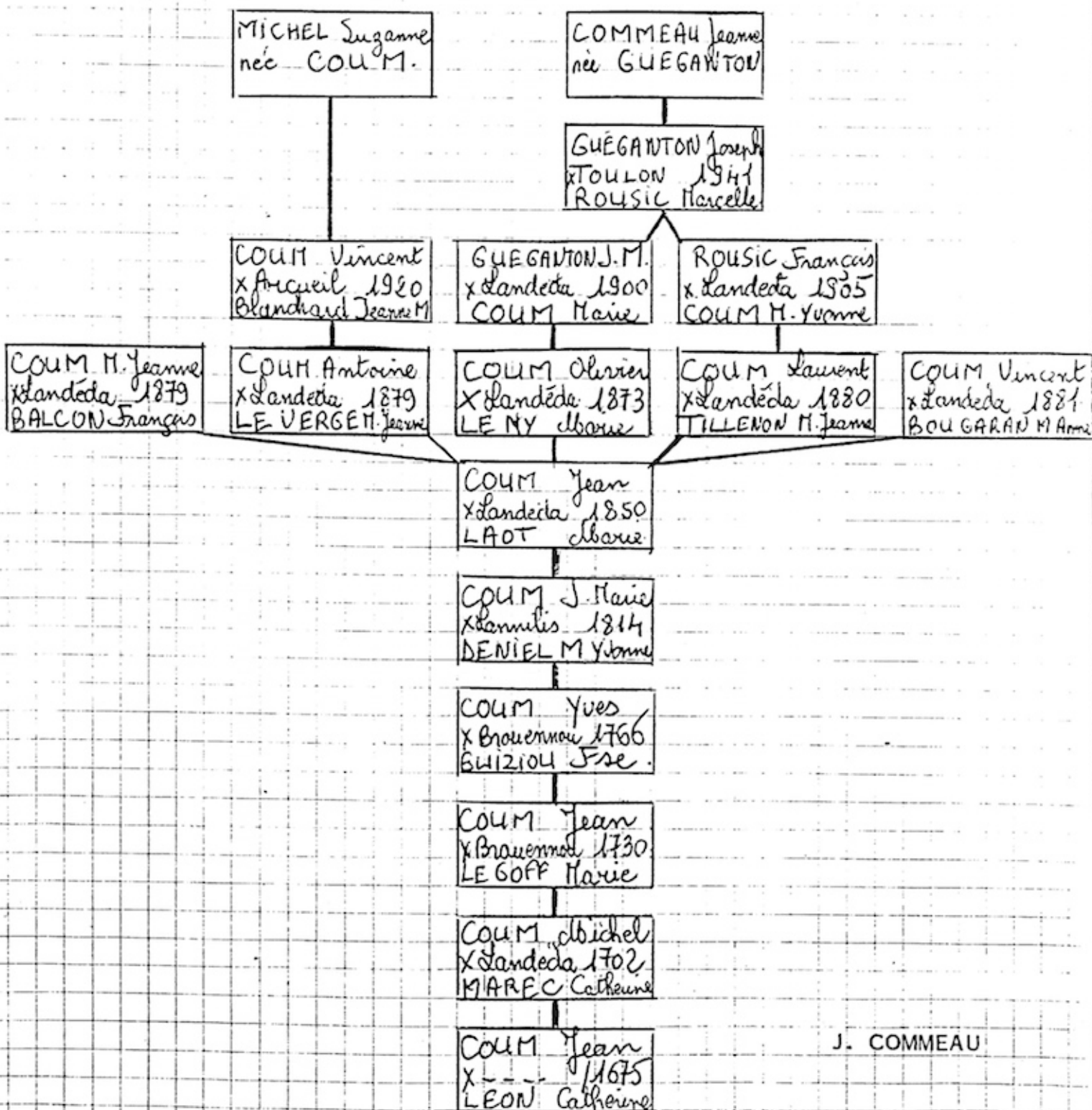
*« Vous pouvez vous amuser un jour à faire votre généalogie... »*



Nous sommes tous Cousins

Cousinage

entre Mme Suzanne Obichel  
et Mme Jeanne Commeau





# Châteaux du HAUT LEON

- 8h Départ du bourg.
- 9h Manoir de TRONJOLY (Cléder).
- 10h Port de Mogueérec.
- 10h30 Château de KEROUZERE (Sibiril).  
Visite.  
Déjeuner au château.  
-Kir impérial  
accompagné de  
gourmandises maison.  
-Saumon frais mariné  
à la nordique.  
-Pintade fermière  
à la Périgourdine.  
Gratinée de légumes.  
-Tarte aux fraises.  
Anjou blanc, rouge.  
Café.
- 15h Château de MAILLE  
(Plounévez-Lochrist)  
Visite.
- 16h30 Château de KERGORNADEAC'H.
- 17h Berven: ensemble paroissial.  
Pause café.  
Retour par la côte.
- 19h Landéda.



L'AMICALE CULTURELLE vous souhaite une bonne journée. A une autre fois!



A la suite de la visite de MAILLE, Monsieur DANGUY des DESERTS nous a fait parvenir un dessin du chateau accompagné d'un texte dont voici quelques lignes:  
"Nous avons gardé une excellente impression de votre groupe"discipliné homogène et ce qui est plus rare de bonne éducation.Nous faisons peu souvent ce compliment.....

Remerciez de notre part tout le groupe pour sa générosité qui nous aidera à refaire le vitrail du côté gauche de la chapelle et à réparer les deux autres.Amitiés de nous deux."

---

#### CROAS AR PERSOUN



Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France a bien voulu nous autoriser à publier sa réponse au courrier qui lui fut adressé. J.M.


Monsieur,

En réponse à votre courrier du 14 février concernant des travaux exécutés sur une croix ancienne, j'ai le regret de constater, comme vous, la mauvaise qualité des travaux réalisés et, ce qui est plus grave, l'utilisation d'un mortier à base de ciment (semble t-il) qui risque d'endommager gravement cette croix.

N'étant pas située dans un espace protégé, la déclaration de travaux nécessaire à la réalisation de ce mur de clôture n'est pas légalement transmise à l'Architecte des Bâtiments de France. En conséquence seul le Maire, responsable de l'urbanisme, est compétent pour s'opposer au projet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Architecte des Bâtiments de France

  
Christophe GARRETA